

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU POTABLE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

« Eau du Grand Lyon – la Régie »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 17 octobre 2023

N° 2023-55	Autorisation de lancer et signer les marchés de prestation d'éditique pour la gestion des courriers entrants et sortants dans le cadre de la relation usagers d'Eau publique du Grand Lyon
------------	--

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre à 16h00, les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de la Métropole à Lyon, sous la présidence de Madame GROSPERRIN Anne, Présidente.

NOM	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	DONNE POUVOIR A
ANGELETTI	Lucien	X			
ARTIGNY	Bertrand	X			
BADOUARD	Benjamin		X		Anne GROSPERRIN
BOFFET	Laurence	X			
BRIGLIADORI	David	X			
CHAMBON	Pierre	X			
COIN	Gisèle		X		Emilie PROST
CROIZIER	Laurence		X		Nicole SIBEUD
FRAISSE	Camille	X			
GROSPERRIN	Anne	X			
GROULT	Florestan	X			
MARION	Richard		X		Floyd NOVAK
MILLET	Pierre-Alain	X			
NOVAK	Floyd	X			
PESENTI	Maeva	X			
PLICHON	Isabelle	X			
PROST	Emilie	X			
REVEYRAND	Anne	X			

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 20

Date de convocation du Conseil : 11 octobre 2023

Secrétaire élu : Pierre CHAMBON

1. CONTEXTE

Pour assurer la continuité de service au 1er janvier 2023, Eau publique du Grand Lyon a conclu un marché de service de transition avec Veolia sur la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 pour mettre à disposition de la Régie le système d'information Usagers de l'ancien délégataire adapté à la gestion publique. Des marchés d'édition associés aux courriers entrants et sortants ont été conclus sans mise en concurrence sur la même période.

Ces contrats arrivant à terme le 31 décembre 2024, Eau publique du Grand Lyon doit procéder à leur renouvellement afin d'assurer la gestion des courriers entrants et sortants en lien avec le nouveau système d'information Usagers Efluid qui sera opérationnel au 1er janvier 2025.

2. OBJET

Les prestations associées à chacun des lots sont les suivantes :

- Lot 1 : Prestations d'édition liées aux courriers sortants du périmètre relation usagers (hors lettres chèques)
 - Intégration, recette et mise en service de la chaîne éditique permettant de traiter les documents en provenance du système d'information usagers Efluid
 - Mise en place de l'interface liée au traitement des plis non distribués
 - Impression, mise sous plis, affranchissement et acheminement postal de courriers simples et recommandés provenant d'Efluid en masse ou unitairement
 - Traitement des plis non distribués
 - Prise en compte d'un nouveau flux ou d'une demande de modification significative d'un flux existant
 - Envoi ponctuel de flux d'édition
- Lot 2 : Prestation de dématérialisation et de mise à disposition des courriers entrants
 - Mise en place du service de dématérialisation et de mise à disposition dans le système d'information usagers des scans des courriers entrants
 - Réception, tri, scan et mise à disposition dans le système d'information usagers des courriers entrants
- Lot 3 : Prestations d'édition de lettres-chèques
 - Mise en place du service d'impression, mise sous plis, affranchissement et acheminement postal de lettres-chèques
 - Impression, mise sous plis, affranchissement et acheminement de lettres-chèques

3. CARACTÉRISTIQUES DES MARCHÉS

Le lot 1 (courriers sortants) sera lancé sous la forme d'un marché ordinaire à prix mixtes selon la répartition suivante :

- Un prix forfaitaire rémunérant les prestations d'intégration, recette et mise en service des interfaces permettant de traiter les courriers sortants, estimé à 110 000 € HT
- Des prix unitaires rémunérant les prestations d'impression, mise sous pli, affranchissement et expédition, estimés à 7 800 000 € HT, contractuellement plafonnés à 9 385 000 € HT
- Des prix unitaires mis en œuvre par l'émission de bons de commande, rémunérant les prestations d'abonnement et autres prestations transverses (accompagnement, expertise, etc.) estimés à 90 000 € HT, contractuellement plafonnés à 170 000 € HT

Son montant global, reconductions comprises, est ainsi estimé à 8 000 000 € HT.

Le lot 2 (courriers entrants) sera lancé sous la forme d'un marché ordinaire à prix mixtes selon la répartition suivante :

- Un prix forfaitaire rémunérant les prestations d'intégration, recette et mise en service de l'interface permettant de traiter les courriers entrants, estimé à 50 000 € HT
- Des prix unitaires rémunérant les prestations de tri, scan, qualification et mise à disposition des courriers entrants, estimés à 120 000 € HT, contractuellement plafonnés à 195 000 € HT
- Des prix unitaires mis en œuvre par l'émission de bons de commande, rémunérant les prestations de mise à disposition d'une adresse TSA et autres prestations transverses (accompagnement, expertise, etc.) estimés à 50 000 € HT, contractuellement plafonnés à 90 000 € HT

Son montant global, reconductions comprises, est ainsi estimé à 220 000 € HT.

Le lot 3 (lettres chèques) sera lancé sous la forme d'un marché ordinaire à prix mixtes selon la répartition suivante :

- Un prix forfaitaire rémunérant les prestations d'intégration, recette et mise en service des interfaces permettant de traiter les courriers sortants, estimé à 50 000 € HT
- Des prix unitaires rémunérant les prestations d'impression, mise sous pli, affranchissement et expédition, estimés à 19 500 € HT, contractuellement plafonnés à 42 000 € HT
- Des prix unitaires mis en œuvre par l'émission de bons de commande, rémunérant les prestations transverses (accompagnement, expertise, etc...) estimés à 15 500 € HT, contractuellement plafonnés à 48 000 € HT

Son montant global, reconductions comprises, est ainsi estimé à 85 000 € HT.

En synthèse, les coûts estimés pour ces marchés sont les suivants :

	Estimé	Maximum
Lot 1	8 000 000 € HT	9 665 000 € HT
Lot 2	220 000 € HT	335 000 € HT
Lot 3	85 000 € HT	140 000 € HT

Les marchés seront conclus pour une période initiale allant de leur date de notification (estimée en avril 2024) au 31 décembre 2028, reconductible deux fois pour une période d'un an, soit du 1er janvier 2029 au 31 décembre 2030.

Compte tenu des montants précités, la consultation sera lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation sera lancée fin octobre 2023 pour une attribution des marchés en Commission d'appel d'offres en mars 2024 et un démarrage des prestations d'édition à la fin du premier trimestre 2024.

Dès lors, il appartient au Conseil d'Administration d'approuver en opportunité le lancement de la consultation relative à la gestion des courriers entrants et sortants dans le cadre de la relation usagers d'Eau publique du Grand Lyon, compte tenu des montants précités, d'autoriser le Directeur de la Régie à signer les marchés conformément à l'article L2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu les articles L2122-21-1, R2221-18 et R2221-24 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

CONSIDERANT qu'il apparaît indispensable pour la Régie de disposer de prestations d'éditique pour assurer la continuité de service au 1^{er} janvier 2025.

DELIBERE,

Article 1. Approuve le lancement d'une procédure d'appels d'offre ouvert pour l'attribution de marchés ordinaires à prix mixtes pour la réalisation des prestations d'éditique d'Eau publique du Grand Lyon.

Article 2. Autorise le Directeur à signer lesdits marchés conclus pour un montant total estimé de 8 305 000 € HT et maximum de 10 140 000 € HT pour toute la durée, reconduction comprise.

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Certifié exact et pour extrait conforme, conformément à l'article L2121-23 du Code général des collectivités territoriales,*

La présidente du Conseil d'Administration,



Anne GROSPELLE

Le secrétaire de séance



Pierre CHAMBON

Acte rendu exécutoire après

- transmission au Représentant de l'Etat attestée par le tampon figurant sur le présent document
- mise en ligne sur le site eaudugrandlyon.com